Idéal coopératif : nouveaux besoins, nouveaux moyens, nouvelles réalisations

Autor(en): **Willomet, Ronert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **73 (2001)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-129887

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

IDEAL COOPERATIF

Nouveaux besoins, nouveaux moyens, nouvelles réalisations

Dès 1945, Genève s'est retrouvée dans une situation de pénurie de logements bon marché comparable à celle que suivit la Grande Guerre. Le 5 octobre, l'ordonnance du département militaire prévoit l'octroi de subventions et de prêts à des associations et institutions d'utilité publique pour lutter contre le chômage. De son côté le conseil municipal de la Ville de Genève débloque un crédit de 3 millions pour la construction de logements à loyers abordables; à l'instar de ce qui se passe en Suisse notamment, la SCHG est prête à s'engager, dans la mesure des moyens mis à sa disposition; dans un premier temps, elle envisage la construction de quatre groupes d'immeubles à Meyrin puis décide, après de grandes polémiques au sein du comité et du conseil et par ailleurs, des contradictions au sein des associations de locataires, de démolir puis de reconstruire sur les terrains de Vieusseux; elle consulte des groupes d'architectes.
«Les jeunes architectes» très portés sur les enquêtes socio-économiques et la rationalisation sont écartés au profit du bureau Honegger.

«Dans le style traditionnel MM. Honegger frères parviennent à une construction agréable aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, ils préconisent une normalisation des éléments et la production en série, favorable au plan économique».

Ernest Martin réalisera le centre commercial de Meyrin.
Il convient de signaler ici que les propositions des frères Honegger définissent aussi une nouvelle expression architecturale pour le béton, des prestations nouvelles à l'échelle de l'entreprise, et que la conception des logements à double orientation va influer sur la forme et l'implantation des immeubles; les plans masse dès lors vont changer d'échelle; la typologie des appartements traversants offrira une habitabilité accrue; dans la majorité des réalisations en préparation en Suisse, et en conformité, toutes proportions gardées, avec ce qui se réalise à l'étranger dans le cadre des reconstructions.
Dans toute l'Europe, la clause du besoin prédomine; malgré l'urgence, la pression de la crise et l'état de pénurie, de nombreux pays tentent une réflexion sur le logement; l'intrusion de la sociologie se concrétise par deux ouvrages intitulés FAMILLE et HABITATION publiés sous la direction de Paul Chombart de Lauwe et le Groupe d'Ethnologie sociale. La contribution des sociologues aux recherches des architectes se fixe sur les tendances en vigueur parmi les plus remarquables : Perriand, Bataille, Ecochard, Hermand, Lods, Pingusson, Prieur, Wogensky, Zehrfuss, répondent aux questions sur des thèmes tels que :

- l'architecture et la liberté des familles

- l'énoncé des fonctions du logis

- le plan masse et la cellule

- l'habitation individuelle et collective

D'autres notions pratiques sont évoquées : les surfaces optimalisées, la composition des logements sur la circulation verticale, l'organisation de la vie en commun, intime ou des services, les

Typologie: évolution de la relation séjour-cuisine. 1 Bellevaux-Pavement. 2 Entre-Bois 1. 3 Ancien-Stand

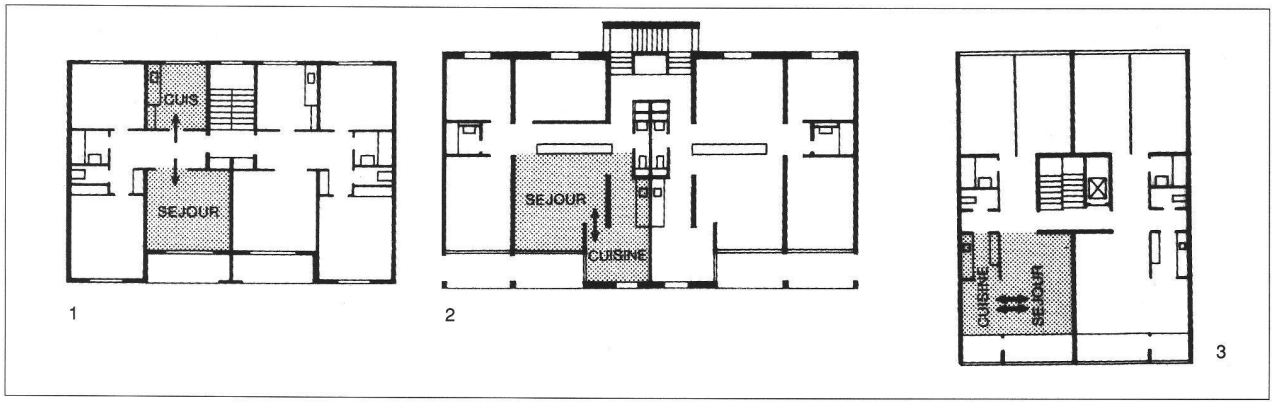

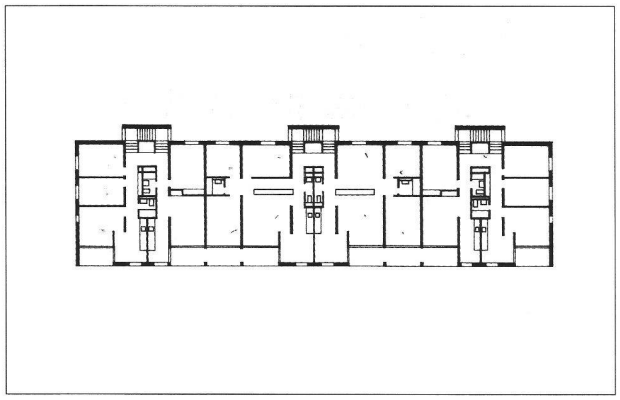

Orientattion: appartements traversants orientés nord-sud. Entre-Bois / Lausanne

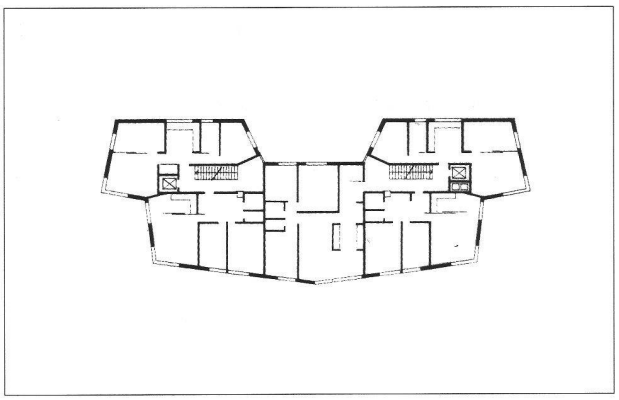

Orientation: appartements orientés sud-ouest. Borde / Lausanne

durées d'occupation.
L'appropriation du logement dans l'habitation de grandeur conforme (Le Corbusier).
Les principes urbanistiques des CIAM (1922) font aussi l'objet d'analyses propres à compléter le bagages des architectes; l'observation expérimentale donne statistiquement les réponses favorables ou non à l'appropriation d'un logement conventionnel ou de conception nouvelle. D'autres études portent sur l'équipement général des groupes d'habitation.
En Suisse, de multiples dispositions favorisent le développement considérable qui s'amorce :

- le subventionnement et les prêts

- les dispositions de l'aménagement du territoire et les règlements localisés

- la règlementation de la circulation automobile, le stationnement

- l'offre de terrains à conditions favorables

- les expériences à l'étranger

- l'incitation de l'Office fédéral du logement à proposer des solutions expérimentales et novatrices au plan de la technique, des procédés ou des typologies nouvelles

- la mise en question des coûts de construction les plus élevés d'Europe.

Sous l'impulsion de l'OFL, un système d'évaluation du logement est entré en vigueur en 1974: il avait pour but de permettre l'examen qualitatif des demandes d'aide fédérale. En 1978, un rapport sur les premières expériences de son application a démontré que sa souplesse avait conduit à une meilleure transparence des décisions prises par l'administration; à notre sens, l'évaluation a certainement amélioré la qualité globale du logement social en Suisse.
Typologie, dimensionnement, fonctionnalité, orientation ne garantissent pas, comme chacun le sait, la réalité spatiale dans laquelle les individualités trouveront le bien-être et la joie d'exister en famille.
Les critères du bien-être se réfèrent aussi à des approches irrationnelles, issues de choix alternatifs qui touchent les personnes à des niveaux très différents.

Cité Vieusseux / Genève 1930

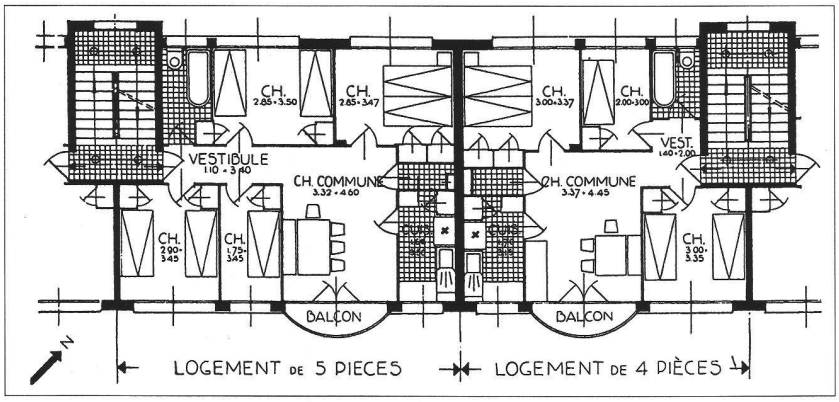

Parmi les critères les mieux perçus par une majorité des utilisateurs nous pouvons relever :

- les espaces du logement dans leur globalité et leur partition

- le captage de la lumière naturelle

- la diffusion de la lumière naturelle et artificielle

- l'expression colorée générale

- le choix des matériaux et des gammes colorées

- l'architecture et la décoration

- le mobilier

Durant la période d'intense urbanisation, le rôle des coopératives fut déterminant pour apporter le bien-être aux multiples attentes des locataires; à tel point du reste que très rapidement, les qualités intrinsèques des logements subventionnés furent équivalentes à celles du marché libre; parfois même, par les dimensionnements plus performants quant à l'utilisation.
Ajoutons que le mérite des coopératives agissantes est largement partagé avec celui de l'Etat, des communes et des promoteurs privés agissants dont la recherche aboutit à des résolutions très bénéphiques pour le logement social.
Les images de réalisations performantes induisent bon nombres d'éléments propre à dispenser le bien-être aux occupants qui les habitent.

Roland Willomet

Sources des illustrations:
Lausanne dans le contexte du second après-guerre, EPFL - DA Lausanne, juin 1997
L'histoire du logement social à Genève, Société Coopérative d'Habitation Genève, Genève 1994